

CIRCULAIRE**HQ-24-047****RAPPEL SUR LES PRODUITS STABLES
REÇUS AVEC UNE COURTE DURÉE DE VIE**

Le 8 novembre 2024

**AU DIRECTEUR MÉDICAL DE LA BANQUE DE SANG
AU CHARGÉ DE SÉCURITÉ TRANSFUSIONNELLE
AU CHEF DE SERVICE DE LA BANQUE DE SANG
À L'ASSISTANT-CHEF / COORDONNATEUR DE LA BANQUE DE SANG
AU DIRECTEUR DU CENTRE D'HÉMOPHILIE**

Madame,
Monsieur,

La présente est pour vous rappeler que les produits stables ayant une durée de vie restante de trois mois ou moins au moment de la livraison à vos établissements sont éligibles à un crédit à la péremption suite à la réception des preuves de destructions. (Réf. *Politique de gestion de l'inventaire et des retours des produits stables DPS-001* disponible sur notre site Web www.hemaquebec.ca/professionnels-sante/documentation/politiques-commandes-livraisons).

Il est important de mentionner qu'afin de pouvoir obtenir des crédits de la part des fournisseurs, les demandes doivent être effectuées dans un délai de moins d'un mois suivant la péremption des produits. Par conséquent, il est important de transmettre les preuves de destruction à Héma-Québec dans un délai maximum de trois semaines suivant la péremption.

Nous vous invitons à consulter nos circulaires sur notre nouveau site Web au www.hemaquebec.ca, section *Professionnels de la santé / Documentation / Circulaires d'information* www.hemaquebec.ca/professionnels-sante/documentation/circulaires-information.

Nous demeurons à votre disposition pour toute information additionnelle.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

Original signé par

Rima Khalil
Directrice des produits stables

- c. c. Mme Christine Ouimet, vice-présidente à la chaîne d'approvisionnement
Dr Marc Germain, vice-président aux affaires médicales et à l'innovation
Dre Nancy Robitaille, vice-présidente à la médecine transfusionnelle
Dr Christian Renaud, directeur médical en microbiologie et épidémiologie
Dre Catherine Latour, directrice médicale, hématologie et cellules souches
Mme Marie-Hélène Robert, directrice au partenariat clinique avec les centres hospitaliers
M. Louis-Philippe Gagné, directeur du service à la clientèle hospitalière et de l'expédition des produits biologique